



## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

N/réf. : 10.03.04\_2023

### No 26-2023 – Séance du 31 octobre 2023

#### PRU - Mise en place de l'infrastructure

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commune de Blonay - St-Légier, conformément aux directives et recommandations du Canton, a mis en place deux points de rencontre d'urgence (ci-après PRU).

Les deux sites retenus sont :

- ⇒ collège de Bahyse (aula)
- ⇒ complexe scolaire du Clos-Béguin (salle de gymnastique - étape IV)

Ces deux sites sont destinés à l'accueil de la population, notamment en cas de rupture d'approvisionnement électrique, de problèmes de télécommunication, de problèmes liés à la distribution d'eau potable et de catastrophe naturelle. Les emplacements ont été validés par l'ORPC, suite à une visite des deux sites, en date du 5 juillet 2023.

Le matériel nécessaire est déjà en place, en ce qui concerne les besoins logistiques.

La signalétique et le matériel délivrés par le Canton seront en possession de la Commune courant novembre 2023. A cette occasion, des essais de transmission/liaison seront effectués.

Des informations sont disponibles sur le site internet communal :

<https://www.blonay-saint-legier.ch/pru>

Merci de votre attention.



Blonay, le 9 octobre 2023

Délégation municipale : M. le Syndic

Copie : administration générale